

VIVE LE ROI

L'hebdomadaire de
la Délivrance Actuelle

ב"ה

MACHIA'H

N° 401 - Parachat Choftim - 6 Elloul 5778 - 17 août 2018
www.viveleroi770.com - viveleroi770@gmail.com - 058-4770055

Now!

Que vous soyez
tous inscrits et
scellés pour une
bonne et douce
année de Guéoula
5779



Editorial

Rencontre champêtre

A l'arrivée de l'automne, la nature prend un aspect nouveau. Les tonalités changent et les tendances aussi. Notre âme le sent, car c'est à la rencontre du Roi qu'elle se prépare et le mois d'Elloul est le grand champ où se fera notre rencontre avec l'Infini Divin Béni soit-Il.

L'image que donne l'Admour Hazaken est extraordinaire. Un grand roi, à son retour vers la ville et son palais, s'arrêta dans les champs où travaillent les gens de la terre. Et voyant le carrosse royal poindre au loin, les fermiers posèrent leurs instruments agraires pour aller à sa rencontre et l'accueillir. Le roi, dans sa bienveillance les reçut avec joie et chacun put venir et s'entretenir avec lui pour déposer leurs requêtes. Dans ses discours du mois d'Elloul, le Rabbi Chlita Méle'h HaMachia'h

commente avec abondance cette image. Il explique, notamment, que cette rencontre est empreinte de profondeur et que chaque Juif se confie alors au Roi et lui raconte ses difficultés. Il s'épanche devant Lui et demande des bénédictions pour son travail sur Terre afin de réussir la mission qu'Il lui a attribué. « Pourquoi, mais pourquoi, je n'y arrive pas !? » dit-il en pleurant, « Pourquoi, suis-je prisonnier de mon exil interne, je recommence toujours à manquer de confiance en Toi ? Père, sauve moi maintenant. Sauve moi et tous les miens pour que nous ouvriions les yeux et voyons enfin la grande Délivrance que Tu nous as octroyé dans Ton immense bonté ! ».

Alors, le Saint béni soit-Il Lui répond, souriant, calme et serein : « Mais, Je t'ai envoyé Mon Mena'hem, le roi Machia'h, qui te donnera la réponse à tes questions. Et de plus, il te bénira des bonnes bénédictions que J'ai placées dans sa main. Tu n'as qu'à regarder son visage et il te répondra en toutes tes préoccupations. Et toi, sois juste dans la joie pour l'accueillir, la joie de la Guéoula que Je vous envoie maintenant... ».

(Gabriel Beckouche)

יחי אדוננו מורנו ורבינו מלך המשיח לעולם ועד

Résumé du discours
Du Rabbi de Loubavitch Roi Machia'h Chlita
Chabbat Parachat Choftim
7 Elloul 5751-1991

Un prophète en notre génération

Notre Paracha commence par le verset : « Des juges et des agents, tu placeras pour toi devant toutes tes portes ». Or, nous trouvons une correspondance de ce verset dans le prophète qui traite de la délivrance : « Je restaurerai tes juges comme en premier lieu et tes conseillers comme au début (1) ». De même est-il dit dans la onzième bénédiction de la prière de la Amida que l'on prononce pendant les jours de la semaine : « Restaure nos juges comme en premier lieu et nos conseillers comme au début ».

Et selon ce qui a été dit à de nombreuses reprises et plus particulièrement ces derniers temps en ce qui concerne la déclaration et l'annonce du prince de la génération (2) : « En faisant immédiatement Techouva, nous obtenons immédiatement la rédemption ». Or, nous avons déjà accompli ceci totalement, ainsi que : « l'astiquage des boutons de l'uniforme (3) » et que nous devons : « nous tenir tous prêts (4) », et ceci a aussi été accompli, afin de recevoir le Machia'h notre juste de manière complètement immédiate. Il est clair que nous sommes actuellement au moment de la réalisation de l'objectif : « Je restaurerai tes juges... et tes conseillers (5) » et plus encore, comme *au début*, car il y a déjà un début à tout cela.

La différence entre la Paracha et les versets de délivrance

Nous pouvons constater plusieurs nuances dans le langage de la réalisation de l'objectif : 1/ Dans l'ordonnance de notre Paracha, il est dit : « Des juges et des agents tu placeras pour toi ». Par contre dans le langage de la réalisation de l'objectif il est dit : « Je restaurerai tes juges », notons que ne sont pas mentionnés ici les agents. Par contre ils ont été remplacés par « tes conseillers ». 2/ Quelle différence y a-t-il entre « tes juges » et « tes conseillers » ? 3/ Pourquoi a-t-il été fait mention au sujet des juges « comme en premier lieu » et au sujet des conseillers « comme au début » ? 4/ Pourquoi est-il dit « tes juges », « tes conseillers » à la deuxième personne, non pas comme dans le verset de notre Paracha : « Des juges et des agents », même s'il est dit par la suite « pour toi ».

Nous devons expliquer la nuance entre les juges et les agents dans le commentaire de Rachi au début de notre Paracha : « Les juges, ce sont des hommes de lois qui tranchent le jugement et émettent des décisions alors que les agents sont ceux qui forcent les gens du peuple à accomplir

ces décisions en employant la force du bâton ou la lanière afin que soit appliquée la sentence du juge » (6). Ce qui signifie que le rôle des agents est principalement d'obliger par la force les gens du peuple afin qu'ils acceptent le jugement du tribunal (7).

Selon tout cela, on peut mieux comprendre pourquoi dans le langage de la rédemption, il est dit : « Je restaurerai tes juges » et non « tes agents ». Puisque dans le monde futur, s'annule toute existence du mal et tout penchant au mal (8), et l'on aura plus besoin d'agents de l'ordre, qui obligeront les gens du peuple car tous accompliront d'eux-mêmes les directives (9). Nous n'aurons besoin que de juges qui trancheront des lois, enseigneront la Torah et donneront des directives en ce qui concerne la Torah et les Commandements aux enfants d'Israël (10). Et ils s'élèveront de niveau en niveau (11) dans la Sainteté (12).

Les deux formes d'éveil d'en-haut

Pour comprendre la différence entre le juge et le conseiller, nous devons comprendre leur rôle dans le travail de l'homme (13) : Il existe une forme de travail de l'homme qui vient de lui-même, de ses forces propres, ce que l'on appelle « l'éveil d'en-bas ». Mais il existe une autre forme de ce service, « l'éveil d'en-haut ». Et dans ce même niveau, il existe deux formes d'aide que l'on peut obtenir (14) : une aide et une force qui se revêt intérieurement, et une aide et une force qui est d'un niveau sans aucune commune mesure avec l'homme. Et ces deux niveaux se retrouvent chez les enfants d'Israël sous cette forme : « tes juges » c'est la Torah, la parole de D.ieu qui vient aider d'en-haut sans rapport avec l'homme lui-même. Et « tes conseillers » qui aide d'une manière qui se revêt chez lui sous une forme intellectuelle et il ressent, alors, que c'est pour son bien.

« Tes juges comme en premier lieu » et « tes conseillers comme au début » ?

Lors de l'action du juge, on ressent la force et la présence du juge car il y a ici une décision qui vient du haut, sans aucune considération avec les forces que possède la personne jugée. C'est pour cela qu'il y a une interruption entre la parole, la décision du juge et son accomplissement. Car après la décision du juge, il y a besoin de *recommencer* quelque chose de nouveau, dès *son début*, l'acceptation et l'accomplissement de la personne jugée. C'est pour cela qu'il a été dit « tes juges comme *en premier lieu* » car cela fait référence à ce qu'il y avait avant le commencement, le début de l'accomplissement.

Par contre, lors de l'action du conseiller, est mise en relief la personnalité de la personne qui a été jugée, celui qui écoute un conseil est préparé à cela car le conseil a été donné dans l'in-

tention d'être accepté par celui qui le reçoit. C'est donc le moment où se juxtapose la mise en pratique, l'accomplissement le début de l'action car celui qui écoute le conseil est déjà prêt à cela et le conseil ne vient que dévoiler ceci et il s'aperçoit que c'est pour son bien et au moment même où le conseiller prononce son conseil, intervient le début de l'accomplissement de ce conseil. C'est pour cela qu'il a été dit « tes conseillers comme au début » car les conseillers qui reviendront lors de l'époque messianique sont « comme au début » au niveau de « début » c'est à dire, reliés avec le commencement de l'accomplissement du conseil dans l'action.

C'est aussi pour cela que ce sont « tes conseillers » car dans ce conseil, il est souligné que c'est avant tout pour le sujet qui *te* concerne et ceci, dans le but de transformer les juges en *tes* juges, pour que la décision soit reçue par toi comme étant un conseil afin que tu l'intériorises.

Or, on se doit de relier ce qui est dit dans notre Paracha : « Des juges... tu placeras dans tous tes portails ». Le portail d'une ville est l'entrée et le point de départ dans une ville. Ce qui signifie que l'élection des juges (et des agents de l'ordre lorsque l'on est dans une période où il en faut) doit être personnelle : « Tu placeras dans tous *tes* portails », ce qui signifie que les ordonnances et les décrets de ces juges qui sont eux-mêmes au-dessus (des personnes jugées), seront perçus comme un ordre imposé, exigeant une acceptation aveugle de la part des enfants d'Israël, afin que ces ordonnances descendent en « toi (et plus encore) dans tous tes portails », intériorisés de façon à ce qu'ils deviennent le début et le « portail », « tes portails ».

Etre un Juif de la délivrance

Nous pouvons tirer de tout cela qu'après l'arrivée du Machia'h, nous n'aurons plus besoin des « agents » car sera venu le moment de « tes juges » et de « tes conseillers » de la manière la plus parfaite. Car les jugements et les ordonnances de la Torah seront rendus par « tes juges » et seront conjugués avec une force élevée qui se joindra à eux. Ainsi que les bons conseils qui seront donnés par « tes conseillers » qui permettront à l'homme d'accepter tout ceci de la manière la plus intérieure. Et grâce à ces deux choses, le Juif sera totalement imprégné de Torah, de Mitsvot et de divinité, à tel point qu'il n'aura plus besoin d'agents de l'ordre (de contraintes) pour accomplir la parole de D.ieu.

Torah et Prophétie : deux notions complémentaires

Nous pouvons donner un exemple, comme montré plus haut, de la différence entre les paroles de la Torah et celles de la prophétie dont on parle dans la Parachat Choftim :

La Torah est au-dessus du monde (et a précédé le monde). La Torah est la Sagesse et la Volonté du Saint béni soit-Il, qui est au-dessus de toutes les limites matérielles, comme il est dit : « La pensée ne peut pas du tout Te saisir (15) ». Et même si la Torah est « descendue de niveaux en niveaux (16) », et s'habille dans la compréhension et dans l'intellect jusqu'à ce qu'elle soit « appelée en son nom (17) », elle reste dans toute l'essence de son existence, l'essence de la Torah qui est au-dessus de toute compréhension et de tout intellect. Ainsi, même le sens de l'action de la Torah dans le monde est principalement une source d'ordonnances et de décrets d'En-haut.

Par contre, la prophétie, même si elle aussi est la parole de D.ieu, est un dévoilement divin destiné aux créatures : « Il a dévoilé son secret à ses serviteurs, les prophètes (18) », le prophète, lui, est apte à recevoir le message en sa connaissance et dans son esprit d'un niveau où il s'unit à lui : « Ils s'habillent dans leur esprit et leur entendement par la vision prophétique, de même dans leur pensée et leur parole (19), comme il est écrit : « L'esprit de D.ieu a parlé en moi et Sa parole est sur ma langue (20) », et le sujet de la prophétie doit s'extérioriser en premier lieu par la parole, « Toute prophétie sera déclarée par l'homme et portée à la connaissance du peuple, car tel est le décret du fruit des lèvres... (21) ». Contrairement à la Torah, qui peut, de son côté, rester uniquement dans la pensée ; mais les sujets de la prophétie appartiennent principalement au monde, « Le prophète ne vient que pour nous enseigner les événements qui se produiront à l'avenir dans le monde... (22) ».

La prophétie revient en Israël

De plus, le Rambam écrit dans son Épître du Yémen (23) que lorsque viendra une certaine année (qu'il dénombre), « La prophétie reviendra en Israël », « Et il ne fait aucun doute que le retour de la prophétie est une introduction à l'avènement du Messie, (comme il est dit : « Vos fils et vos filles prophétiseront... (24) »).

Et plus précisément, après que « la prophétie reviendra en Israël », qui est un prélude à l'avènement du Machia'h, **le Machia'h lui-même bénéficiera d'un très haut niveau de prophétie** car « il sera un grand prophète d'un niveau proche de celui de Moché Rabbénu (note : dans Tan'houma, à la fin de la Parachat Toledot, nous comprenons qu'il sera un prophète plus grand que Moché lui-même). Et nos Sages précisent que « le premier sauveur sera aussi le dernier (Moché) (25) ». Et dans chaque génération, il existe une personne qui est apte à atteindre ce niveau. Or, nous devons savoir que selon la loi, **même aujourd'hui, il existe la possibilité du dévoilement de la prophétie chez le Machia'h** dans la période pré-messianique, un avant-goût qui précède le niveau qui se dévoilera d'une manière beaucoup plus parfaite après la délivrance. Car ce n'est pas une nouveauté de l'après-délivrance, mais un niveau qui sera atteint dès le départ par le Ma-



chia'h. C'est pour cela que le Rambam l'écrit dans son livre de lois qui mentionne aussi les lois qui concernent le Machia'h et la période qui précède la délivrance finale.

Le Psak Din du prophète de la génération

Il existe donc une directive claire que l'on doit diffuser largement à tous les gens de la génération : « Nous avons mérité que le Saint béni soit-Il a élu un homme qui dispose du libre-arbitre, qui est, en lui-même, un être d'exception sans aucune commune mesure par rapport à sa génération, afin qu'il soit « ton juge » et « ton conseiller » et **le prophète de la génération**, qui donnera ses directives et prodiguera ses conseils concernant le travail de tous les enfants d'Israël ainsi que de tous les gens de cette génération, dans tous les domaines de la Torah et des Mitsvot et en ce qui concerne la vie quotidienne de manière générale de même au sujet de « en toutes tes voies, connais-Le » et « tous tes actes seront au nom du Ciel (26) ». Jusqu'à en prononcer la prophétie principale, la prophétie que la délivrance est immédiate de la manière la plus vive concrètement : « **Voici, le Machia'h arrive !** ».

Et avec ce mérite, à chaque membre de cette génération incombe la responsabilité de se soumettre à « tes juges » et « tes conseillers », ainsi que de prendre sur lui les directives et les bons conseils qui sont nombreux. Car cela vient de « tes juges » et de « tes conseillers », car « qui sont les rois, ce sont nos maîtres ».

Plus généralement, chaque juif et chaque juive, hommes, femmes et enfants, se doivent de recevoir et de prendre sur eux les directives du juge et du conseiller de la génération.

La pierre de soutènement

Jusqu'à ce que le monde entier, le monde, Olam, de la même étymologie que Elem (le voile), dans tous ses détails les plus infimes, deviendra le domaine de l'Unique (D.ieu, Ndt) et sera imprégné du seul point d'unité qui relie toute chose avec l'Unique du monde (27). Comme Il se dévoile Lui-même « en nous »

grâce au « prophète comme toi que J'élèverai pour eux », le Prince de la génération « qui est tout (28) », « le juste sur lequel tient le monde (29) ».

Et plus précisément, cette année, qui sera une année dans laquelle « Je vous montrerai des merveilles » qui contient les lettres de « Chtia » et à la place du Youd (allusion à l'année 5710-1950, l'année de la disparition de l'ancien Rabbi, le Rayats), nous trouvons un Noun et un Alef, la préparation à l'année prochaine, ce sera une année de merveilles et d'intelligence (Bina), avec la grandeur de l'intelligence du niveau de « tes conseillers » et dont la racine est dans la 'Ho'hma, la sagesse.

De plus, sont déjà passée les trois premières semaines des « sept semaines de consolation », et nous lisons cette semaine la Aftara : « C'est Moi, c'est Moi qui suis votre consolateur (Ano'hi, Ano'hi Hou Mena'hem'hem) (31) », la réponse de D.ieu à la plainte des enfants d'Israël : « Et Tsiou a dit : Mon Seigneur m'a abandonnée, L'Eternel m'a oubliée (32) ». Et dans un autre registre : « Ad Mataï, jusqu'à quand ? ». Et le Saint béni soit-Il répond : « C'est Moi, c'est Moi qui suis votre consolateur (Mena'hem'hem) », ce qui comprend une double consolation (Ano'hi, Ano'hi), celle de la délivrance véritable et complète.

Dans l'époque messianique

Et puisque nous sommes à la suite du 15 Av, dont le Mazal est le lion, Arié (33), dont les initiales sont : Av, Eloul, Roch Hachana, Yom Ha-Kippourim et Hochana Rabba (34), il est une coutume Juive de souhaiter à chacun et chacune des membres du Peuple Juif et à tous les enfants d'Israël : « Que vous soyez inscrits et scellés, Ktiva Ve'Hatima Tova, Gmar 'Hatima Tova, pour une bonne et douce année matériellement et spirituellement, spirituellement et matériellement de concert, et le Saint béni soit-Il exhaussera à chacun les souhaits de son cœur, chaque Juif et chaque Juive pour le bien (35) ». Et plus particulièrement, en ce qui concerne la demande et l'exigence de chaque Juif : « Jusqu'à quand, Ad Mataï ? ». « Restaure nos juges comme autrefois et nos conseillers comme à l'origine », lors de la délivrance véritable et complète par l'intermédiaire du Machia'h, notre juste de la manière la plus immédiate Mamach.

Notes : 1/ Isaïe 1.26 2/ Kol Koré dans HaKria VeHakedoucha de Sivan-Tamouz 5701-1941 3/ Discours Sim'hat Torah 5689-1928 4/ Hayom Yom du 15 Tevet 5/ voir Likoutei Si'hot vol.9 p.105 note 74 6/ voir Rambam au début des lois du Sanhédrin 7/ Voir Sefer HaMitsvot du Rambam, Mitsva 176 8/ Soucca 52a 9/ voir Or HaTorah sur Choftim 10/ voir Likoutei Si'hot vol.9 p.97 11/ Ps.84.8 12/ Tanya Iguereth HaKodech fin ch.26 13/ voir Sefer HaSi'hot 5751-1991 vol.2 p.750 14/ Likoutei Torah Chir HaChirim 23d 15/ Tikounei Zohar, introduction 17a 16/ Tanya Ch.4 17/ Kiddouchin 32b, ainsi que le commentaire de Rachi 18/ Amos 3.7 19/ Likoutei Si'hot Vol.23 p.86 20/ Chmouel II 23.2 21/ Isaïe 57.19 22/ Rambam, lois des fondements de la Torah 10.3 23/ Ch.3 24/ Yoël 3.1 25/ Chemot Rabba 2.4 etc. 26/ Michlé 3.6 etc. 27/ Tanya Ch.33 28/ Rachi sur 'Houkat 21.21 29/ Michlé 10.25 30/ Yoma 53b 31/ Isaïe 51.12 32/ Isaïe 49.14 33/ Sefer Yetsira Ch.5 34/ Chlah sur son traité Roch Hachana 35/ voir Darkei 'Haïm VeChalom

Infos Pratiques

Cours de Tanya en français le matin à 9h15 au Centre Machia'h et Guéoula. 8 Re'hov Yaavets (Centre Ville) avec Rav Gabriel Beckouche - Jérusalem
Infos : 053-2770419

Cours de Pirkeï Avot Chabbat (Seouda Chlichite) pour les femmes avec Rav Gabriel Beckouche Har 'Homa (Chlav B) - Jérusalem
Infos : 058-4770055 (whatsapp)

La Newsletter de cette semaine est dédiée à la réussite de Oz Ben Avraham

La Newsletter de cette semaine est dédiée à l'élévation de l'âme de Norbert Avraham Ben Julia

La Newsletter de cette semaine est dédiée à la réussite de Aryé Yéhouda Ben Bella

Pour demander conseil et bénédictions par les Igueroth Kodech, écrivez-nous à viveleroi770@gmail.com

Horaires de Chabbat Choftim

Jérusalem. Entrée 18h45 - Sortie 19h57
Tel-Aviv. Entrée 19h02 - Sortie 20h00
Haïfa. Entrée 18h55 - Sortie 20h00

Comme il l'avait fait en ce qui concerne l'électricité

Dans le monde des affaires, on pourrait définir le poste de directeur d'un Beit Machia'h comme une mission impossible. C'est un travail qui exige des connaissances et des compétences dans tous les domaines du Judaïsme : une capacité à parler aux adultes, aux ados et aux enfants ; à être utilisé en tant que défenseur influent, psychologue, consultant, promoteur d'événements et de campagnes de diffusion du Judaïsme, assistant social, levée de fonds ainsi que l'épicerie de distribution aux familles nécessiteuses, et ce n'est là qu'une liste incomplète.

Bien sûr, il devra également être responsable du financement de ses nombreuses activités, y compris des dépenses courantes comme les taxes, l'électricité, le téléphone, le loyer, etc.

L'implication dans ce travail de la Chli'hout, ainsi que le financement des dépenses courantes et les réponses aux mille questions du public dans les Igueroth Kodech est mené à bien par le Rav Yaakov Barou'hman du Centre «Gash La Machia'h» de Pisgat Ze'ev à Jérusalem. Il raconte : « L'une des dépenses courantes qui constitue un fardeau pour le centre, est la facture d'électricité. Il y a quelques mois nous avons reçu une note d'un montant de 1200 Chekels, que je ne pouvais assumer.

Je me tournai alors vers les fidèles présents, et j'ai demandé de l'aide en disant : « Si vous ne pouvez aider pour le loyer, au moins prenez une part dans la note d'électricité ».

Un proche, un Juif nommé Yaniv, qui aide dans les activités du centre, a été touché par mon message et a payé intégralement la facture. Deux semaines plus tard, nous avons reçu une nouvelle note, mais quelques jours plus tard, j'ai découvert qu'il avait également payé la seconde facture.

Dans le même temps, Yaniv a été l'initiateur d'un cours Tanya au Beit Machia'h. La première fois, huit personnes ont participé au cours et ont même demandé plus de cours par semaine. Mais la semaine suivante ils cessèrent de venir ainsi que Yaniv, lui-même.

Peu de temps après, Yaniv est venu me voir et m'a confié qu'il avait subi plusieurs pertes financières en affaires (il est entrepreneur en bâtiment), et qu'il désire donc écrire au Rabbi Chlita Méle'h

HaMachia'h, pour une demande de bénédiction.

La lettre qui fut ouverte dans les Igueroth Kodech contenait une réponse claire au sujet de l'absence de cours de Tanya. Nous nous sommes donc entendus sur la reprise des cours.

Quelques semaines plus tard, nous avons reçu une facture d'électricité d'un montant 3000 Chekels. Accompagnée d'un avis de coupure. Je fut réellement stressé.

Sans autre choix, j'appelai Yaniv lui annonçant : « Ils veulent nous couper l'électricité. Que faire ? » Yaniv écouta. Je sentais qu'il parlait à quelqu'un d'autre. Puis, il répondit calmement : « Dites-leur que le Rabbi Chlita Méle'h HaMachia'h va s'en occuper... ». Il y eut un silence sur la ligne. « Etes-vous nerveux? », dit-il : « Et bien restez calme, mon épouse a dit que nous réglerons cette facture ».

Deux jours plus tard, nous étions au cours de Tanya. Yaniv était là aussi, bien sûr. A la fin du cours, Yaniv demanda à interroger le Rabbi, il écrivit sa demande et prit un volume des Igueroth Kodech et l'ouvrit en déclarant : « Yé'hi Adoneinou... ».

La réponse se trouvait dans le volume 10 à la page 100, une réponse étonnante : « ...Et bien sûr, selon votre bonne habitude, vous vous efforcerez de faire un cadeau au Kfar à l'occasion de la fête de la Guéoula, le 19 Kislev, comme vous l'avez fait, il y a quelque temps au sujet de l'électricité, de même, cette année, j'espère que cette année encore, vous créerez la surprise par un cadeau similaire... ».

Et puisque le cadeau des frais d'électricité avait déjà été reçu, les affaires de Yaniv ont, grâce à D.ieu, fructifié et ont même remboursé ce qu'il manquait. (Traduit de la Si'hat HaGuéoula)

BH

Le Roi est dans les champs

**Conférence sur le mois d'Elloul
18 Elloul et Roch Hachana
Mercredi 11 Elloul (22/08) à 19h00
Avec la participation de
Rav Yaacov Corda
et Rav Gabriel Beckouche**

**Ye'hi HaMéle'h
HaMachia'h !**

**Réservations
050-9157707**

**Buffet Royal (Traiteur Roua'h HaMatok) - Public mixte
au 9/2 Re'hov Antwerpen - Nathanya - PAF 25 sh
chez Jacky et Ruthy Roua'h**